

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cri du cœur des Québécois pour les aires protégées du Bas-Saint-Laurent

Les yeux tournés vers le pétrole, Québec fait encore la sourde oreille.

Rimouski, le 7 décembre 2016 – Une coalition de groupes environnementaux dévoile aujourd'hui le résultat impressionnant d'un appel à l'action lancé il y a un mois. Plus de 16 000 personnes ont envoyé une lettre au ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles, Pierre Arcand, lui demandant de retirer les permis pétroliers et gaziers qui font obstacle à la création d'aires protégées au sud du Québec.

Cette action conjointe menée par la Société pour la nature et les parcs (SNAP Québec), Nature Québec, le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) et le Comité de protection des Monts Chic-Chocs invite les citoyens à s'exprimer sur cet enjeu. Outre le retrait des permis pétroliers et gaziers, les citoyens demandent une planification écologique du territoire avant toute émission ou renouvellement de permis, et la réduction de la dimension et de la durée des permis pour éviter les conflits d'usages sur le territoire. Le grand public est d'ailleurs invité à participer à l'appel à l'action en se rendant sur le site www.snapqc.org.

Le gouvernement fait la sourde oreille

Les groupes ont profité de l'étude du projet de loi 106 (qui inclut la Loi sur les hydrocarbures) pour faire valoir ces deux dernières demandes.

« Le gouvernement a refusé d'inclure nos propositions d'amendements visant à assurer une planification écologique du territoire avant de mettre en enchère des territoires pour l'exploration pétrolière et gazière », dénonce Alain Branchaud, directeur général de la SNAP Québec. « Il fait donc la sourde oreille à la voix des milliers de personnes qui lui ont demandé d'agir en ce sens. »

La planification écologique avant l'émission de permis pétroliers et gaziers est pourtant chose commune dans les juridictions qui délivrent ce type de permis. À Terre-Neuve, par exemple, des évaluations environnementales stratégiques régionales sont en place et mises à jour régulièrement avant l'émission de permis pétroliers en milieu marin. Des processus similaires sont en place au Danemark et au Royaume-Uni depuis plusieurs années.

Des aires protégées en attente

Les groupes rappellent que sept magnifiques territoires sont toujours en attente de protection au Bas-Saint-Laurent depuis 2013, malgré une consultation publique exemplaire et le support des élus, des organisations du milieu et des citoyens. *« Une pétition de 10 000 noms a d'ailleurs été déposée à l'Assemblée nationale en 2009 pour appuyer le projet de protéger les Chic-Chocs de la réserve faunique de Matane », rappelle Louis Fradette, du Comité de protection des Monts Chic-Chocs. »*

« Cela fait maintenant trois ans que cette position consensuelle sur les territoires à protéger a émergé au Bas-Saint-Laurent, suite à une consultation effectuée dans les règles de l'art, et le gouvernement n'a pas bougé d'un centimètre », rappelle Luce Balthazar, directrice du CREBSL. « Il est grand temps que le gouvernement cesse ce déni de démocratie et démontre une volonté de créer ces aires protégées. »

« Seulement 4,5 % du Bas-Saint-Laurent est actuellement protégé, ajoute Christian Simard, directeur général de Nature Québec. C'est insuffisant et on peut se demander comment le gouvernement du Québec pense atteindre les objectifs internationaux en matière de conservation de la biodiversité, qui vise la protection de 17 % du territoire d'ici 2020. Alors qu'il s'apprête à ouvrir la voie aux hydrocarbures notamment dans des territoires de grand intérêt écologique, le gouvernement devrait mettre fin à cette aberration et dire oui à la nature ! »

Les groupes réitèrent leur demande au Ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles de retirer les permis pétroliers et gaziers qui font obstacle à la création d'aires protégées, tel que démontré dans une récente [étude conjointe CREBSL - SNAP Québec](#).

– 30 –

Contacts médias :

SNAP Québec :
Charlène Daubenfeld
514 378-3880

Conseil Régional de l'Environnement du Bas-Saint-Laurent :
Patrick Morin
Tél : 418 721-5711, cell : 418-732-9137

Nature Québec :
Sophie Gallais
418 997-4956

Comité de protection des Monts Chic Chocs :
Louis Fradette
418 562-4076